



HAL
open science

Les petites villes dans la périurbanisation. De l'influence métropolitaine à l'ancrage local dans l'aire métropolitaine toulousaine

Séverine Bonnin Bonnin-Oliveira

► **To cite this version:**

Séverine Bonnin Bonnin-Oliveira. Les petites villes dans la périurbanisation. De l'influence métropolitaine à l'ancrage local dans l'aire métropolitaine toulousaine. *Territoire en mouvement. Revue de Géographie et d'Aménagement*, 2016, Aux frontières de l'urbain - Petites villes du monde, 32, 10.4000/tem.3899 . hal-01630314

HAL Id: hal-01630314

<https://hal.science/hal-01630314>

Submitted on 7 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les petites villes dans la périurbanisation : de l'influence métropolitaine à l'ancrage local dans l'aire métropolitaine toulousaine

Small towns in suburbanization: between metropolitan influence and anchoring in the Toulouse metropolitan area

BONNIN-OLIVEIRA Séverine
Maître de Conférences
Aix-Marseille Université
3 avenue Robert Schuman
13628 Aix en Provence
severine.oliveira@gmail.com

Résumé

Croisant analyse statistique, entretiens semi-directifs auprès des ménages et exploratoires auprès des acteurs de l'aménagement, cet article interroge la manière dont les petites villes s'inscrivent dans la périurbanisation. Dans le contexte d'une aire métropolitaine toulousaine dynamique, les petites villes autrefois structurantes pour des bassins de vie ruraux servent aujourd'hui de points d'appui à une périurbanisation quasiment continue entre la métropole toulousaine et les villes moyennes de son espace métropolitain. Ce dynamisme démographique, qui naît d'un véritable choix résidentiel en faveur de la petite ville, déstabilise des territoires fonctionnant selon d'autres logiques et redistribue les cartes d'une hiérarchie urbaine qui répond désormais à d'autres besoins. Contribuant alors à faire évoluer le tissu socio-économique préexistant, l'inscription de ces petites villes dans l'aire d'influence toulousaine est à l'origine d'un renouveau de l'emploi d'abord basé sur le développement d'une économie résidentielle puis progressivement élargi à des ambitions économiques plus complètes. Plus attractives et plus dynamiques, ces petites villes voient leur rôle de pôle structurant renforcé : autour d'elles s'organise l'essentiel de la vie quotidienne des habitants de leur bassin de vie qui revendiquent un nouveau rapport à la ville et à l'urbain.

Summary

Based on statistical analysis, household semi-structured interviews and exploratory talks with land-use practitioners, this article questions the effects of suburbanization on small towns. Used to structure rural daily life spaces, small towns of Toulouse metropolitan area are now supporting urban sprawl, extended from the city center to the medium cities of this metropolitan area. Their population growth results from a residential choice and disturbs the logical working of places that have now to respond to new needs. As a consequence, the previous economic fabric changes: Toulouse metropolitan influence causes a growth of employment not only because of residential economy but also of ambitious economic plans. More attractive and dynamic, these small towns become a strengthened structuring center: periurban daily life can now take place around them and outline a new relationship with city and urban life.

Mots-clefs

Petite ville, périurbanisation, aire métropolitaine, ancrage territorial, territoire du quotidien, Toulouse

Key words

Introduction

Alors que dans un contexte d'injonction à la durabilité, l'espace périurbain apparaît disqualifié au motif de la consommation excessive d'espace et d'énergie qu'il génère¹, des travaux récents ont mis en évidence une tendance à l'inflexion des comportements de mobilité des ménages au sein d'un certain nombre de grandes aires métropolitaines, qu'il s'agisse des navettes domicile-travail ou des déplacements hors travail vers les équipements et services (Aguilera, Proulhac, 2006 ; Bonnin-Oliveira, 2013 ; Berger *et al.*, 2014). Appuyé sur une aspiration des ménages à réduire les distances parcourues, ce recentrage des pratiques n'est pas sans rapport avec la déconcentration des emplois vers les marges des agglomérations et la première couronne périurbaine et avec l'émergence de formes de polycentrisme au sein des plus grandes régions urbaines (Saint-Julien et Le Goix, 2007). C'est précisément dans cette réorganisation de l'armature urbaine des grandes périphéries métropolitaines que les petites villes, maillons locaux hérités du substrat rural ancien de ces territoires, semblent avoir un rôle à jouer (Aragau, 2009).

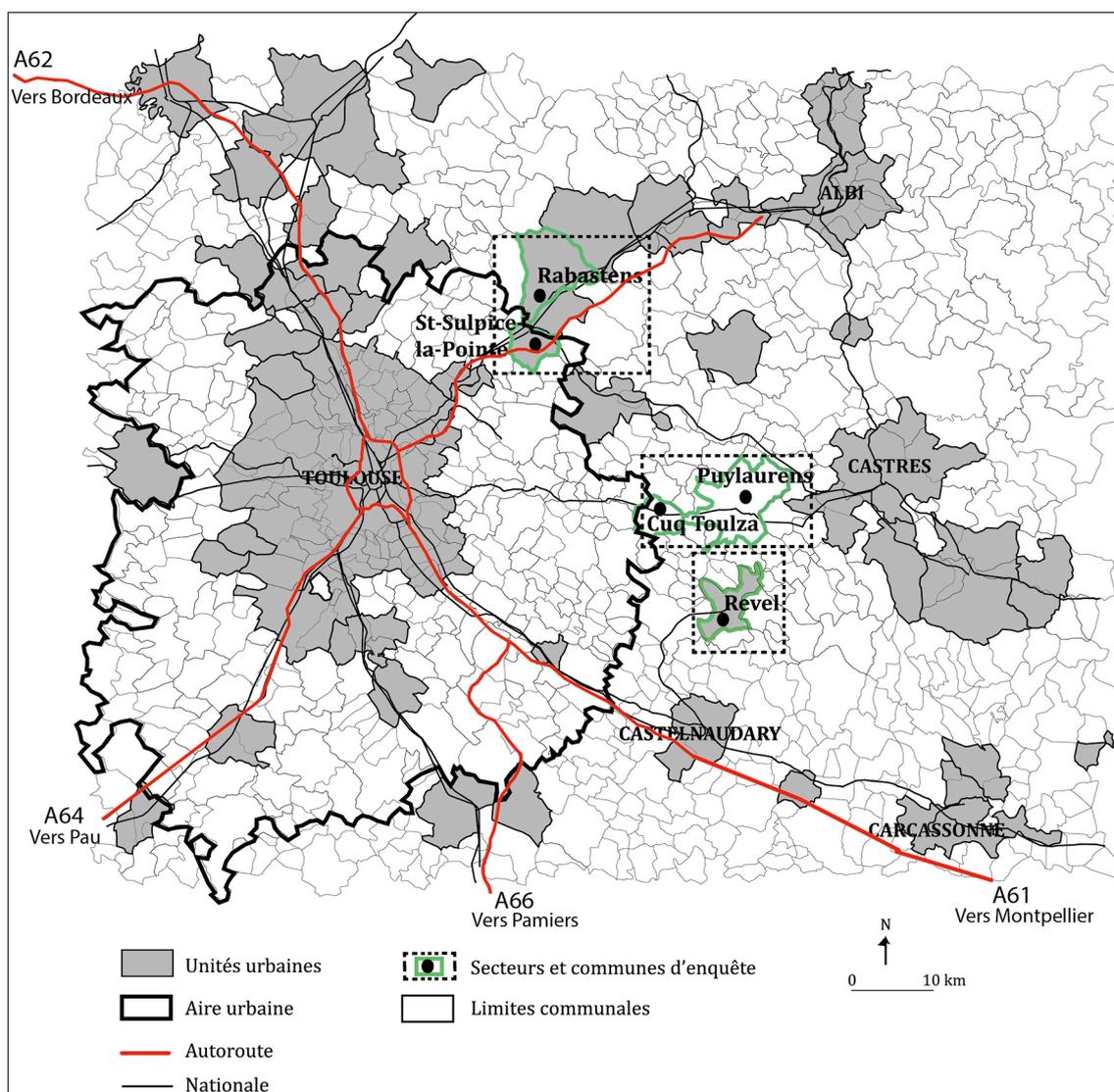
Fort de ce constat, le choix de Toulouse comme terrain d'investigation peut surprendre : si l'agglomération est bien connue pour son dynamisme démographique parmi les plus élevés des aires urbaines françaises (Clanché, 2014) elle a longtemps été considérée comme une « oasis dans le désert » (Jalabert, Weissberg, 1995). Si l'influence de la métropole régionale s'étend sur des espaces toujours plus lointains², elle « s'appuie aussi sur les aires urbaines périphériques, à une heure de la métropole régionale » (INSEE, 2011a), telles qu'Albi, Castres, Pamiers, Saint-Gaudens ou Auch. Créant ainsi de vastes espaces multipolarisés entre Toulouse et ces pôles urbains, la périurbanisation inclut dans son orbite des bourgs ruraux et petites villes au destin jusqu'alors incertain et divers qui, désormais, « partagent leur attractivité avec celle de la capitale régionale » (INSEE, 2011b). Comment ces petites villes s'inscrivent-elles dans le processus de périurbanisation et quel rôle peuvent-elles jouer dans la structuration d'espaces périurbains dont on critique depuis longtemps l'anarchie (Larcher, 1998) ? Partant de l'hypothèse que ces villes pourraient constituer des points d'appui pour la structuration des territoires périurbains, cet article s'attache à répondre à ces questions en s'appuyant sur les résultats toulousains d'un programme de recherche comparatif entre des terrains franciliens et toulousains mené dans le cadre de la consultation du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) « Mobilité et périurbain à l'heure de la ville durable. Ménager les territoires de vie des périurbains »³.

Carte 1: Les terrains d'enquête dans l'armature urbaine du quadrant est de Toulouse

¹ Au point que « la lutte contre l'étalement urbain et les impacts de l'urbanisation sur les zones rurales ou naturelles représentent un objectif central de la politique des acteurs publics, des collectivités et des défenseurs de la nature » (Djellouli Y. *et al.* (dir), 2010 : 20).

² 453 communes réparties entre deux régions et cinq départements composent l'aire urbaine actualisée en 2010.

³ Cette recherche faisait l'hypothèse que des polarités secondaires pouvaient servir de support à une réorganisation des mobilités de périurbains bien souvent réduits à l'image de navetteurs et ainsi structurer des territoires de la courte distance (Aragau *et al.*, 2011).



Source : INSEE, 2006.
 Réalisation : S. Bonnin-Oliveira, 2014.

Après avoir mené une analyse de données statistiques⁴ (relatives aux ménages, au logement, à l'emploi, à la mobilité quotidienne et résidentielle) sur un large quadrant est de l'espace métropolitain toulousain, de la première couronne de l'agglomération aux villes moyennes d'Albi (dans le Tarn) au nord-est, et de Carcassonne (dans l'Aude) au sud-est, cette recherche a ensuite procédé par entretiens semi-directifs auprès de ménages périurbains de trois secteurs dans lesquels les effets sur la mobilité de l'existence d'un pôle pouvaient être analysés : le secteur de Saint-Sulpice / Rabastens (26 entretiens), le secteur de Puylaurens (28 entretiens) et le secteur de Revel (16 entretiens). Complétés par des entretiens exploratoires auprès d'acteurs de ces territoires⁵ afin d'analyser les implications en matière de politiques publiques des évolutions observées, ces entretiens ont fait apparaître la place renouvelée qu'occupent les petites villes dans les modes de vie et d'habiter des franges de l'aire urbaine toulousaine.

⁴ Le traitement des données ayant eu lieu en 2010-2011, les résultats ont été cartographiés et analysés dans les contours des unités urbaines et zonage en aires urbaines de 1999.

⁵ En particulier avec la chargée de mission du SCOT du Vaurais et la responsable du service urbanisme du syndicat mixte du SCOT Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou.

D'abord, la présence de ces petites villes intégrées dans l'aire d'influence toulousaine change les modalités de la périurbanisation : leur dynamisme démographique déstabilise des territoires fonctionnant jusqu'alors selon d'autres logiques et redistribue les cartes d'une hiérarchie urbaine répondant désormais à d'autres besoins. Par ailleurs, ce regain de développement n'est pas sans conséquence sur les dynamiques économiques de ces villes dont le tissu socio-économique évolue sous l'effet de l'essor d'une économie résidentielle et de la promotion de stratégies de développement économique plus complètes. Plus attractives et plus dynamiques, ces petites villes voient alors leur rôle de pôle structurant renforcé : autour d'elles s'organise désormais l'essentiel de la vie quotidienne des habitants de bassins de vie locaux qui revendiquent, par ce choix assumé de la petite ville, un nouveau rapport à la ville et à l'urbain.

1. Des petites villes dans la dynamique périurbaine toulousaine

Alors que l'influence toulousaine s'est d'abord étendue sur de petites communes rurales et agricoles proches, elle gagne aujourd'hui des territoires de plus en plus lointains, incluant bourgs ruraux et petites villes qui, situés entre Toulouse et ses villes moyennes, contribuent à organiser une périurbanisation longtemps pensée sur un modèle d'éloignement du centre.

1.1. Des espaces sous influence urbaine de plus en plus lointains et divers

1.1.1. La poursuite du desserrement toulousain...

Si la périurbanisation toulousaine est relativement récente, puisqu'elle a surtout pris de l'ampleur après 1975, elle a depuis alimenté la constitution d'une très vaste aire urbaine de près de 5 500 km², intégrant à chaque recensement un nombre croissant de communes. Avec 453 communes en 2010, l'aire urbaine toulousaine occupe le troisième rang des aires urbaines françaises derrière Paris et Lyon et devant Strasbourg et Bordeaux. Même si les aires urbaines constituées autour des villes moyennes, chefs-lieux des départements limitrophes, limitent de fait son aire d'influence (notamment au nord), le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 a vu l'inscription de 111 nouvelles communes dans l'aire urbaine toulousaine. Celle-ci s'étend désormais largement sur les départements voisins, notamment le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, dessinant un bassin d'emploi étendu jusqu'à 75 km de Toulouse pour la commune la plus éloignée (INSEE, 2011a). Cette révision du périmètre est venue confirmer « le boom démographique de l'aire urbaine de Toulouse » observé entre 1999 et 2006 (INSEE, 2009) non seulement dans les limites de l'aire urbaine de 1999 mais également au-delà de son périmètre, étayant déjà l'hypothèse d'une poursuite du desserrement résidentiel dans des communes aux franges de l'aire urbaine.

Ce desserrement dépasse en outre les limites de cette aire urbaine actualisée. En effet, quand elle ne borde pas directement l'aire d'influence d'une ville moyenne proche (Montauban au nord par exemple), la couronne périurbaine toulousaine jouxte une bande de communes multipolarisées, témoin de l'influence croisée de la métropole régionale et des villes moyennes de son aire métropolitaine autour desquelles se sont également constituées des couronnes de grands pôles (unités urbaines offrant plus de 10 000 emplois).

1.1.2. ...dans un espace métropolitain densément maillé

Si le secteur d'étude retenu ici, compris entre Toulouse, Albi et Carcassonne, est exemplaire de cette multipolarisation de l'espace métropolitain toulousain (défini par l'Agence d'Urbanisme de Toulouse comme le territoire autour de l'aire urbaine de Toulouse qui

englobe les douze aires urbaines les plus proches), il n'en reste pas moins maillé par un réseau dense de petites villes qui jouent depuis longtemps un rôle structurant pour leurs alentours : petits pôles de Graulhet et Revel, moyens pôles de Gaillac, Lavaur, Castelnaudary selon la nomenclature des nouvelles aires urbaines de 2010.

Avant même la parution de ce nouveau zonage, c'est d'ailleurs cette caractéristique qui a sous-tendu le choix de ce quadrant, du pôle urbain toulousain jusqu'aux villes moyennes d'Albi et Carcassonne, comme terrain d'étude pour interroger la place de ces polarités dans le quotidien périurbain. En effet, dans la nomenclature de 1999 déjà, l'armature urbaine du terrain d'étude était notable puisque 147 communes urbaines la composaient, dont 28 maillant l'espace périurbain (constitué de la couronne périurbaine et des communes multipolarisées) et 23 constituaient l'espace à dominante rurale faisant la jonction entre les espaces périurbains de Toulouse et de ses villes moyennes. Au-delà de cette dichotomie - qui ne témoigne que du dépassement d'un seuil statistique et morphologique -, le rôle structurant de quelques-unes de ces communes urbaines transparaissait bien dans l'identification de sept pôles d'emplois ruraux (Villemur-sur-Tarn et Revel en Haute-Garonne, Carmaux, Gaillac, Graulhet, Lavaur et Rabastens dans le Tarn), entourés pour quatre d'entre eux (Villemur-sur-Tarn, Lavaur, Graulhet, Revel) par une petite couronne polarisée. Parmi ces petites villes dont la population variait en 2006 de 4 875 habitants à Rabastens à 12 775 à Gaillac, ce sont donc cinq communes qui ont conservé le statut de pôle dans la nouvelle nomenclature, Villemur-sur-Tarn et Rabastens ayant intégré la couronne du grand pôle toulousain, confirmant ainsi l'extension de l'influence toulousaine.

1.2. Des petites villes particulièrement attractives

1.2.1. Une croissance recentrée sur ces petites villes structurantes

Or, l'existence de ce substrat tend à infléchir la simple logique concentrique d'organisation de la croissance périurbaine selon un report du centre vers la périphérie du dynamisme démographique au fur et à mesure du renchérissement des premières couronnes (Jaillet, 2004) au profit d'un développement privilégié de ces pôles qui apparaissent comme autant de points d'appui de la croissance entre Toulouse et ses villes moyennes. Ainsi, au sein de ce vaste espace métropolitain, il semble bien se passer quelque chose dans cet entre-deux, où « les « deux » importent moins que le « entre », qui est avant tout mouvement » (Le Gall, Rougé, 2014a : 18). En effet, si l'on compare, dans le quadrant est de l'espace métropolitain d'étude, la variation de la population de l'ensemble des espaces du ZAUER (zonage en aires urbaines et en zones d'emploi de l'espace rural) entre la période 1975-1990 et la période 1990-2006, on observe, en même temps que l'accélération de la croissance des pôles urbains, le retour à la croissance des pôles ruraux, évolution largement due dans les deux cas au solde migratoire. Cette polarisation de la croissance, en particulier celle due au solde migratoire, s'observe également dans les communes urbaines qui, dans l'espace périurbain comme dans l'ensemble de la zone, affichent des taux annuels de variation plus forts pour la période 1990-2006 que pour la période précédente, confirmant ainsi un constat déjà fait par ailleurs (Bonnin-Oliveira, 2013).

Tableau 1 : Une attractivité recentrée sur les pôles et les communes urbaines du quadrant d'étude

Type de zone (dans la	Nombre	Évolution entre 1975 et 1990	Évolution entre 1990 et 2006
-----------------------	--------	------------------------------	------------------------------

délimitation 1999 des unités urbaines et des aires urbaines)	de communes	Ensemble		Solde migratoire		Ensemble		Solde migratoire	
		Volume	Taux annuel	Volume	Taux annuel	Volume	Taux annuel	Volume	Taux annuel
Pôles urbains	96	113 595	0,9	56 012	0,5	190 419	1,2	113 822	0,7
Ensemble périurbain	413	61 100	1,9	64 110	1,9	91 619	2,0	79 136	1,7
dont communes urbaines	28	19 140	1,5	19 993	0,9	30 217	1,8	27 253	1,2
dont communes rurales	385	41 960	1,3	44 117	0,9	61 403	1,7	51 832	1,1
Espace à dominante rurale	250	- 3 088	-0,1	4 895	0,2	15 223	0,5	22 981	0,8
dont pôles d'emploi rural	14	- 3 748	-0,3	- 1 269	-0,1	4 739	0,4	7 935	0,7
dont couronne des pôles	10	797	1,8	782	1,7	595	1,0	499	0,8
dont reste de l'espace	226	- 137	0	5 382	0,4	9 889	0,6	14 546	0,9
<i>Ensemble des communes</i>	759		0,9		0,7		1,3		0,9
Ensemble des communes	612	42 332	1,2	49 071	1,4	69 669	1,5	63 600	1,4
Ensemble des communes	147	129 275	0,9	75 946	0,5	227 594	1,3	152 339	0,8

Source : Aragau *et al.*, 2011, d'après les données INSEE.

Parmi le panel des communes d'enquête, le retour à la croissance des communes de Rabastens, Gaillac et Puylaurens et l'accélération de celle de Saint-Sulpice-sur-Tarn entre les deux périodes confirment cette analyse. Ainsi, sur fond de poursuite de la périurbanisation, puisque le taux annuel d'évolution moyen de la zone augmente entre les deux périodes, on assiste à une redistribution de la croissance pour partie plus concentrée sur les pôles, notamment ruraux, et les communes urbaines qui semblent canaliser le développement en captant de manière privilégiée la mobilité résidentielle, amorçant ainsi une réorganisation de cet espace autour de polarités secondaires attractives.

1.2.2. La petite ville comme choix résidentiel

Ce renouveau de la petite ville n'est pas le fruit du hasard : conduits à l'éloignement sous l'effet de plusieurs facteurs, les ménages s'installant dans le périurbain voient leur stratégie résidentielle évoluer au profit de la valorisation des petites villes qui combinent plusieurs avantages. Parmi eux, l'existence de ressources locales permet de réduire les distances des mobilités quotidiennes, ce qui représente un gain en termes de qualité de vie et de coût de la mobilité, et le sentiment de tranquillité offert par une ville à taille humaine rassure des ménages, retraités ou avec enfants, qui fuient la grande ville mais craignent l'isolement de la campagne. Dans cette optique, le choix de la petite ville ou du gros bourg s'impose pour des ménages qui apprécient ne « pas [être] à la campagne mais quand même en dehors des circuits urbains » (retraité, Saint-Sulpice, 2010) et dont le choix d'installation est éminemment stratégique, prenant en compte des paramètres tels que le niveau de services et d'équipements, notamment à destination des enfants : « Alors on a regardé quand même ce qu'il y avait, scolairement aussi : école à côté, proximité du village pour Jérémie plus tard, et Sarah, il y avait le collège » (employée à la mairie de Toulouse, Saint-Sulpice, 2010). Cette place déterminante du niveau de l'offre dans le choix résidentiel, qui trouve un prolongement naturel dans les pratiques de mobilité elles aussi recentrées sur ces petites villes comme nous le verrons par la suite, témoigne alors d'un changement de logique dans la périurbanisation qui compense l'éloignement (de la métropole) par un rapprochement (de la petite ville).

1.3. Des petites villes qui cherchent leur place

1.3.1. Une périurbanisation à apprivoiser

Pour autant, même si les petites villes ont une fonction structurante ancienne, la périurbanisation, en redistribuant les cartes de la croissance et de l'attractivité, vient perturber des logiques territoriales installées de longue date. Comme le dit la chargée de mission du SCOT du Vaurais, « [le territoire] fonctionnait déjà. C'est peut-être plus difficile sur cette base-là parce que ça vient chambouler un petit peu la carte initiale qui fonctionnait, bien ou pas bien mais qui fonctionnait » (entretien, 2010). L'intégration dans la dynamique toulousaine touche en effet diversement le tissu préexistant : elle préserve pour l'essentiel les communes les plus rurales éloignées des axes majeurs de communication en privilégiant l'échelon des petites villes, mais elle ne les affecte pas toutes de la même manière. Leur hiérarchie interne est en effet bousculée d'abord par l'inégale capacité de ces villes à trouver leur place dans ces dynamiques nouvelles, ensuite par l'élévation au rang de petites villes de communes plus petites jouant un rôle inédit de centralité pour des ménages anciens comme nouveaux. Or, de telles évolutions ne sont pas sans conséquence sur la manière de gérer l'afflux de population et l'aménagement de la commune, l'adaptation des modalités de gestion ne suivant pas forcément le rythme de l'évolution démographique : « Je pense que le fait que Lavaur instruisse, du fait qu'ils sont à 10 000 habitants, leurs permis de construire, y'a une autre approche sur la commune parce qu'ils sont habitués à réfléchir aux conséquences de tel permis par rapport aux autres. Saint-Sulpice, on est à 8 000 habitants, c'est déjà beaucoup mais ça a été géré comme un gros bourg, ça continue parfois à être géré comme un gros bourg, alors que Lavaur l'a vraiment géré en tant que ville » (entretien SCOT du Vaurais, 2010).

L'enjeu face à cette influence toulousaine et métropolitaine croissante consiste donc bien, pour ces territoires, et en particulier pour leurs petites villes, à gérer cette position nouvelle d'entre-deux métropolitain, à trouver leur place dans cette dynamique périurbaine sans pour autant occulter la spécificité et l'identité nées de cette imbrication du rural et d'un certain degré d'urbain. Puisque « parler de périurbanisation, ça fait un peu peur presque », l'objectif est de ne pas laisser la pression résidentielle subie déstabiliser le territoire et lui faire perdre la dualité sur laquelle repose en partie son attractivité : « on est forcément rattaché à l'agglomération toulousaine, mais l'air de rien y'a une identité fortement rurale sur le territoire, et y'a un positionnement urbain qui n'est pas négligeable avec les deux villes centres. Et l'objectif, c'est à travers cet aspect urbain, ne pas occulter l'identité rurale qui est forte et le cadre de vie » (entretien SCOT du Vaurais, 2010). Ainsi, si l'attractivité des petites villes est un facteur de développement pour les territoires du secteur, elle doit rester maîtrisée pour ne pas faire perdre à ces villes les caractéristiques qui en font l'attractivité.

1.3.2. Des points relais d'une périurbanisation plus locale

Sans compter que la réflexion sur cette gestion ne peut s'arrêter aux limites communales de ces petites villes dans la mesure où la polarisation de la croissance y débouche sur ce que l'on pourrait appeler un effet ricochet : l'accélération de la croissance dans les communes voisines de ces pôles. À ce titre, le recul de la croissance de la couronne des pôles d'emploi de l'espace rural n'est guère significatif, puisqu'elle n'est constituée que de dix communes, alors que le gain de croissance de l'espace rural hors influence urbaine est patent (tableau 1). Si le dynamisme démographique des petites villes est avéré, on observe aussi autour de ces petites villes des phénomènes de périurbanisation plus locale qui renvoient l'image de petites villes points relais de la périurbanisation. On devine bien ici encore la logique de rapprochement de petits pôles pouvant jouer un rôle structurant au quotidien, par l'installation soit dans ces pôles eux-mêmes soit dans leurs communes voisines.

C'est donc bien à l'échelle de ces ensembles communaux constitués d'une petite ville et de sa couronne que se situent aujourd'hui les enjeux de structuration du territoire, comme en

témoignent les réflexions menées dans le SCOT du Vaurais où « on travaille au-delà des deux pôles : on leur associe une ou deux communes, par exemple Saint-Sulpice avec Buzet et Lavarat avec Labastide-Saint-Georges et Ambres, parce qu'on s'aperçoit qu'en termes de fonctionnement, les populations de ces communes viennent faire appel directement aux équipements de Lavarat même s'ils travaillent sur Toulouse, donc on s'est aperçu que c'était opportun de raisonner non pas juste sur la ville de Lavarat, la ville de Saint-Sulpice mais sur le pôle qu'elle représente l'une et l'autre pour arriver à une répartition » (entretien, 2010).

Au-delà de ces enjeux démographiques et d'armature du territoire, c'est également en termes économiques que se pose la question du rôle de ces petites villes puisque le regain démographique s'accompagne d'une évolution de leur tissu socio-économique, qui renforce en retour leur attractivité démographique.

2. Des petites villes au tissu socio-économique rénové

Dans ces petites villes du périurbain éloigné, l'emploi et plus largement le dynamisme économique sont au cœur des enjeux d'un développement local qui s'inscrit en faux par rapport à deux tendances : d'une part, celle du mouvement ancestral de l'exode rural qui a longtemps hypothéqué le devenir de ces espaces et d'autre part, celle plus récente de la périurbanisation qui fait courir le risque de l'espace dortoir. La croissance démographique constitue alors une chance en matière de développement économique que les intercommunalités constituées autour des petites villes du secteur veulent saisir : par le biais de leur compétence « développement économique », elles sont partie prenante de l'accompagnement de l'évolution du tissu économique local.

2.1. Un renouveau de l'emploi qui prend le relais du déclin des activités traditionnelles

En effet, en lien avec la croissance démographique, des évolutions sensibles se font jour dans l'offre d'emploi des communes puisque le ratio entre emplois et actifs résidents progresse dans l'ensemble du quadrant entre 1999 et 2007. Certes, cette amélioration est surtout remarquable dans les communes situées à moins de 20 km de Toulouse et au-delà de 60 km, sous l'effet du dynamisme économique des premières et deuxièmes couronnes anciennement périurbanisées d'un côté, des villes moyennes de l'autre tandis que la bande comprise entre 20 et 60 km de la métropole régionale continue d'afficher un gain d'actifs supérieur au gain d'emplois.

Tableau 2 : Un déficit d'emploi qui s'amenuise notamment dans les communes urbaines du quadrant d'étude

Type de zone (dans la délimitation 1999 des unités urbaines et des aires urbaines)	Ratio emplois / actifs résidents		Indice d'évolution 1999-2007	
	1999	2007	Des emplois	Des actifs résidents
<i>ensemble de la zone</i>	87	91	124	119
moins de 20 km	95	103	129	120
20-39 km	52	50	129	134
40-59 km	74	72	115	117
60 km ou plus	88	91	110	108
pôle urbain de Toulouse	100	109	129	119

autres pôles urbains	109	114	111	104
espace périurbain	43	43	128	128
dont communes urbaines	61	60	141	136
dont communes rurales	36	36	121	125
espace à dominante rurale	76	75	114	115
dont communes urbaines	80	82	119	115

Source : Aragau *et al.*, 2011, d'après les données INSEE.

Toutefois, eu égard au rythme soutenu de leur croissance démographique, la stabilisation du ratio emploi / actifs résidents dans ces espaces intermédiaires ne doit pas masquer la réalité de leur dynamisme économique, en particulier dans les communes urbaines de l'espace périurbain et à dominante rurale où l'évolution du nombre d'emplois, systématiquement supérieure à celle des actifs résidents, semble opérer un rattrapage progressif et polarisé par les communes urbaines en matière d'emplois.

Ce maintien, voire cette amélioration, du ratio emploi / habitants, par ailleurs inscrit au rang des orientations économiques des projets de territoire du secteur, n'en est pas moins le témoin d'un bouleversement de la base économique locale. Les activités traditionnelles en déclin, qui avaient largement alimenté le recul démographique de ces espaces, laissent place à un nouveau substrat économique composite : « Y'a des grands employeurs sur Gaillac et Graulhet, des grandes industries, Graulhet est un peu en déperdition, donc aujourd'hui comme la tendance nationale, c'est un territoire de services, qui perd son caractère industriel et artisanal qui le caractérisait mais qui reste quand même aussi un territoire viticole qui emploie... » (entretien SCOT Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, 2010). À ce titre, la périurbanisation apparaît comme une opportunité pour offrir une seconde jeunesse à ces pôles ruraux en prenant le relais d'activités industrielles en déclin (Graulhet), en diversifiant une activité à base agricole (Gaillac, Revel) et en renforçant leur vocation de services (Lavaur).

2.2. Le développement d'une économie résidentielle

S'il repose sur plusieurs logiques, le développement de ce gisement d'emplois de proximité naît en premier lieu de la nécessité de répondre aux besoins d'une population croissante et plus exigeante en termes de qualité de services.

2.2.1. Un emploi présentiel croissant

Les nouvelles attentes exprimées, plus « urbaines » aux dires des élus, requièrent la mise à niveau de l'équipement des territoires et le développement de commerces et services à la fois plus nombreux et plus diversifiés qui ont pour avantage d'engendrer des retombées économiques sur et pour le territoire : « il y a une volonté vraiment communale et intercommunale de développer l'emploi pour participer à l'ancrage, essayer de structurer un peu plus le territoire, pour fixer la population et que les retombées économiques soient un petit peu pour les territoires » (entretien SCOT du Vaurais, 2010).

Le développement de cette forme d'économie dans l'espace périurbain et à dominante rurale apparaît très nettement si l'on s'intéresse à la typologie de l'emploi.

Tableau 3 : Le développement d'une économie présentielle dans le quadrant d'étude

Typologie des communes (dans la délimitation 1999 des unités urbaines et des aires urbaines)	Indice d'évolution des emplois présentsiels			Indice d'évolution de l'ensemble des emplois		
	1982-1990	1990-1999	1999-2007	1982-1990	1990-1999	1999-2007
<i>Ensemble de la zone</i>	116	113	123	113	110	124
moins de 20 km	119	114	125	122	115	129
20-39 km	120	125	136	106	110	129
40-59 km	112	116	124	100	99	115
60 km ou plus	110	108	115	102	100	110
unité urbaine de Toulouse	119	113	124	122	114	129
autres pôles urbains	109	108	113	107	102	111
espace périurbain	122	131	136	104	112	128
dont communes urbaines	123	123	145	113	116	141
dont communes rurales	137	130	117	100	110	121
espace à dominante rurale	114	108	124	96	94	114
dont communes urbaines	109	110	122	97	96	119

Source : Aragau *et al.*, 2011, d'après les données INSEE.

Dans la bande comprise entre 20 et 60 km à partir de Toulouse, dans l'espace périurbain comme dans l'espace rural, l'augmentation de l'emploi dit présentiel, c'est-à-dire qui contribue à la production de biens et services visant à la satisfaction des personnes résidant dans la zone, est systématiquement supérieure au gain de l'emploi en général. Dans l'espace périurbain, l'augmentation plus forte de l'emploi présentiel dans les communes urbaines confirme par ailleurs le renforcement du rôle de pôles de proximité joué par ces petites villes des franges qui permettent, comme nous le verrons par la suite, de limiter les mobilités du hors travail et pourraient à terme déboucher sur une moindre distance des navettes domicile-travail grâce à une offre d'emplois de proximité déjà observée dans le Gaillacois où « finalement l'évasion économique vers les deux centres [Toulouse et Albi], c'est pas la majorité du tout » (entretien SCOT Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou, 2010).

2.2.2. Un bon niveau d'équipement en commerces et services

Des secteurs tels que les commerces de proximité plus ou moins spécialisés, l'artisanat, les services à la personne, l'animation scolaire, périscolaire ou associative affichent ainsi un dynamisme certain quoique différencié en fonction de la taille de la ville et des caractéristiques sociales de la population comme en atteste l'analyse faite par la chargée de mission du SCOT du Vaurais : « en termes de commerce dans le centre de la commune (Saint-Sulpice-sur-Tarn), il y a des commerces de proximité, des agences bancaires, deux

presses, un tabac, trois boulangeries, pour ces besoins-là, ça va mais y'a très peu d'offre en termes de vêtements, d'équipement de la personne, culturelles. Pour ça, il faut se tourner vers Lavour mais sur Lavour, c'est à des prix très élevés parce que les niveaux de vie ne sont pas les mêmes » (entretien, 2010).

Certes, dans certaines de ces petites villes, le niveau d'équipement est encore loin de ce qu'il était dans un passé relativement proche que regrettent encore les résidents de toujours, par exemple à Rabastens où « on n'a plus de magasins de chaussures, on n'a plus de magasins pour s'habiller, on n'a plus rien ici. Avant j'arrivais à faire toutes mes courses ici, dans la petite rue, y'avait un magasin de chaussures, j'y chaussais les enfants, il y est resté peut-être pendant 20 ans. Il y avait des magasins de vêtements, je m'habillais ici » (guide, Rabastens, 2010). Malgré tout, il est jugé satisfaisant et attractif par la plupart des ménages récemment installés qui l'ont pris en compte au moment du choix de la localisation résidentielle, à l'image de cette mère de famille qui avait connu Rabastens en y rendant visite à des amis avant de décider de s'y installer : « quand on est arrivés, on ne se souvenait pas qu'il y avait autant de commerces, donc on a dit : « Ah tu vois, y'a quand même une librairie, y'a 5 ou 6 boulangeries, y'a plusieurs banques », y'avait tout quoi, au niveau du commerce, c'est pas un trou perdu, y'a de quoi faire sa vie quotidienne ici sans bouger » (imprimeur en congé parental, Rabastens, 2010).

Au-delà de ces réponses aux besoins du quotidien, dans un second temps, c'est à la promotion d'une stratégie économique plus complète que l'on assiste dans ces territoires qui espèrent profiter du dynamisme économique de l'aire urbaine toulousaine tout en valorisant leurs propres atouts.

2.3. Vers la promotion d'une stratégie économique plus complète

Pour cela, le projet économique repose sur deux piliers : développer de nouvelles formes d'accueil et s'appuyer sur des activités traditionnelles tournées vers l'innovation.

2.3.1. Développer de nouvelles formes d'accueil

Cette stratégie vise d'abord à créer ou agrandir des zones d'activités dans un double objectif : d'une part, tirer parti du desserrement économique promu par l'InterSCOT⁶ toulousain en favorisant la création ou l'extension d'entreprises locales grâce au développement d'une offre d'accueil optimale (notamment en matière d'accessibilité), d'autre part, réfléchir à une répartition des spécialisations économiques dans ces territoires de frange afin de favoriser la synergie des activités plutôt que leur concurrence et ainsi assurer leur viabilité. L'exemple de la future zone d'activités des Portes du Tarn à cheval sur les communes de Saint-Sulpice-la-Pointe et Buzet-sur-Tarn est à ce titre exemplaire puisque « l'objectif, c'est d'avoir une mixité d'activités avec du tertiaire, des services, du commerce dans une zone qui sera embranchable fer pour accompagner certaines entreprises qui ne trouvent pas à proximité de Toulouse de quoi se localiser mais qui ne sera pas concurrente de la zone de Montbartier de Montauban prévue avec de l'embranchable fer autour de la logistique » (entretien SCOT du Vaurais, 2010).

Parallèlement à ces modalités classiques du développement économique sous forme de zones d'activités, ce sont des méthodes innovantes d'implantation économique qui se multiplient dans ces petites villes des franges périurbaines, sous la forme de pépinières ou d'hôtels

⁶ Un Groupement d'Intérêt Public a été mis en place afin d'assurer la mutualisation des études et la coordination du projet entre les quatre Schémas de Cohérence Territoriale créés dans l'aire urbaine toulousaine.

d'entreprises permettant de mutualiser des services (formation), des outils (plateaux techniques) et des espaces (bureaux, salles de réunion...) afin d'encourager et de faciliter le développement de nouvelles activités.

L'espace Saint-Roch ouvert à Lavaur en 2012 en est un exemple des plus intéressants dans la mesure où il est emblématique non seulement du basculement économique de ces petites villes des franges périurbaines puisqu'il a été installé dans les anciens abattoirs réhabilités, mais aussi de l'ambition de développement local de ces territoires dans la mesure où cet hôtel d'entreprises accueille aussi des prestataires de l'emploi et de l'action sociale et des services communaux et intercommunaux d'accompagnement social et d'aide à l'emploi.

2.3.2. Orienter les activités traditionnelles vers l'innovation

Enfin, si le développement économique repose principalement sur une tertiarisation des activités, les activités traditionnelles ne sont pas inéluctablement condamnées mais peuvent au contraire être transformées en atouts pour des territoires se tournant vers l'innovation industrielle et agricole. Dans le Lauragais, le dynamisme économique de Revel repose sur le maintien d'une tradition agricole et industrielle réorientée vers la compétitivité sous la houlette de son maire, sénateur de la Haute-Garonne et président de la Communauté de Communes Lauragais, Revel et Sorézois, qui s'intéresse particulièrement aux questions d'emploi et d'industrialisation comme en témoigne le rapport d'information au Sénat qu'il a rédigé en 2011 sur le thème de la réindustrialisation des territoires. Instigateur de la création, en 1992, d'une SEM Forum d'entreprises, dédiée au développement économique local qui a soutenu la création de plusieurs centaines d'emplois, il appuie par ailleurs le secteur agro-alimentaire et les économies vertes porteuses d'emplois dans le cadre du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation (anciennement Agrimip Innovation) qu'il a présidé de sa création en 2007 jusqu'en 2014.

Fortes de ce regain de dynamisme, tant démographique qu'économique, les petites villes de l'entre-deux métropolitain retrouvent alors un rôle central dans le quotidien des populations résidentes.

3. Des petites villes servant de point d'ancrage aux pratiques quotidiennes

En effet, si elles avaient conservé ce rôle auprès des populations natives de ces espaces autrefois ruraux, elles l'ont acquis progressivement auprès des ménages périurbains plus récemment installés.

3.1. Des pôles de bassins de vie

C'est ce que donne à voir l'étude des mobilités quotidiennes, commerciales et de loisirs en particulier, des populations résidant dans ces territoires, qui semblent dessiner les contours de bassins de vie, plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants d'un pôle de services (INSEE).

3.1.1. Des mobilités progressivement recentrées...

Sous l'effet de l'amélioration du niveau de services, équipements et commerces, les pratiques de mobilités des périurbains se modifient pour faire de cet entre-deux métropolitain un espace d'ancrage, de liens établis au quotidien avec le territoire et ses ressources manifestant ainsi une appropriation individuelle comme collective de cette proximité spatiale comme temporelle.

Cela s'observe en premier lieu en matière de fréquentation des commerces et services de proximité. La présence de ressources locales, dont on a vu qu'elles intervenaient dans le choix résidentiel, se traduit ensuite par des mobilités organisées autour de ces polarités redynamisées. Que les ménages continuent, comme ils l'ont toujours fait, à se servir des ressources locales ou qu'ils les découvrent, leurs mobilités sont de plus en plus structurées autour d'une offre de proximité enrichie. Certes, les supermarchés des petites villes ont remplacé au moins en partie les commerces ambulants et locaux, mais ils polarisent des pratiques commerciales le plus souvent articulées avec la fréquentation d'une offre associative ou de services à la personne, notamment de santé, plus fournie. Les ménages jouent même sur la complémentarité de cette offre nouvelle pour s'affranchir des grandes surfaces commerciales de première couronne et dessiner une carte des mobilités réfléchie : « On fait tout à Saint-Sulpice mais par exemple si je ne trouve pas ce qu'il faut pour habiller les enfants au Carrefour, on peut trouver des vêtements de meilleure qualité dans la nouvelle zone des Terres Noires [à Saint-Sulpice] ou alors au Leclerc de Gaillac. À Lavaur, j'y vais surtout pour le bricolage, le Super U qui est à côté, le Macdo, le dentiste, mon médecin, l'hôpital où ma petite fille est née, les pôles CAF-CPAM⁷ » (assistante dentaire en congé parental, Saint-Sulpice, 2010).

Au-delà des pratiques commerciales au sens large, les activités culturelles et de loisirs contribuent également à l'ancrage des habitants qui apprécient de pouvoir satisfaire à proximité leur envie de cinéma ou d'exposition et apprennent à satisfaire différemment leurs besoins en la matière : « Quand j'ai emménagé, je comptais pas forcément sur le lieu où j'habitais mais en fait oui j'ai trouvé, il ne se passe pas énormément de choses mais il se passe des choses de qualité comme ici, au « Cinq » [association locale]. C'est un lieu qui est tout petit mais les expos sont toujours de qualité. Le cinéma c'est pareil, c'est des bénévoles qui y travaillent donc ils passent quatre films par mois mais c'est trié sur le volet. Donc oui, moi je suis vraiment contente de la vie culturelle de la ville » (imprimeur en congé parental, Rabastens, 2010).

Enfin, plus lentement mais de manière néanmoins significative, les mobilités professionnelles elles-mêmes se redéfinissent grâce à une offre d'emploi étoffée qui permet d'envisager la périurbanisation non plus comme un éloignement des lieux d'emploi mais comme une opportunité d'emploi local. Si le navettage demeure prédominant dans les mobilités quotidiennes, il ne constitue pour un certain nombre de ménages qu'une modalité transitoire, le temps pour l'un des deux membres du couple au moins de trouver un emploi plus proche réduisant les trajets domicile-travail : « nous travaillions tous les deux sur Toulouse, au début on a gardé notre emploi sur Toulouse, en faisant les navettes tout en cherchant un emploi par ici. Nous avons mis un an avant de trouver. Je travaille maintenant à Villefranche, j'en ai pour 20 ou 25 minutes, cela se fait vite » (employée dans la grande distribution, Revel, 2010). Loin d'être freinée par la peur de ne pas retrouver d'emploi, l'installation résidentielle dans ces bassins de vie dynamiques apparaît au contraire comme une opportunité pour chercher un nouvel emploi : « Dans la branche d'assistante dentaire, on trouve facilement du travail, donc je ne me suis pas trop inquiétée pour ça en venant ici, je profite pleinement de mon congé parental et j'ai déjà tissé ma toile, je trouverai une place dans les environs, sur Lavaur, Graulhet voire même Gaillac » (assistante dentaire en congé parental, Saint-Sulpice, 2010).

Cet ancrage local incarné dans ce réseau de liens s'opère plus ou moins vite en fonction du degré de « propulsion » dans l'espace périurbain : si les repères sont plus vite pris chez des ménages ayant déjà pratiqué ce type d'espace dans d'autres contextes métropolitains, d'autres

⁷ Caisse d'Allocations familiales / Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

récemment partis de Toulouse n'imaginent d'abord pas fréquenter les commerces locaux (« si je dis que je vais faire les magasins, je vais pas faire les magasins à Gaillac ou Albi, c'est à Toulouse », employée à la mairie de Toulouse, Saint-Sulpice, 2010), mais ils apprivoisent petit à petit leur nouvel espace de vie par un recentrage graduel de la vie quotidienne sur des pôles de proximité : « Au début quand j'ai emménagé ici, j'avais mes repères à Toulouse [...] et au fur et à mesure j'ai trouvé ici à proximité, à Gaillac, à Albi, à Rabastens, à Lavaur des commerces qui remplaçaient ceux de Toulouse [...] je me suis dédouanée de Toulouse » (imprimeur en congé parental, Rabastens, 2010).

3.1.2. ... qui dessinent le contour de bassins de vie

Concomitantes de la croissance de l'emploi local, ces recompositions des pratiques quotidiennes liées aux services, équipements et commerces, confortent alors une approche de ces territoires basée sur la notion de bassin de vie. Rendant compte de « la structuration et la desserte d'un espace sinon purement rural, du moins peu intensément urbain » (Julien, 2007 : 34), ces bassins de vie, dessinés en 2004 sur la base d'une définition incluant l'accès aux équipements de la vie courante et à l'emploi, témoignaient du rôle structurant des bourgs et petites villes maillant le triangle Toulouse/Albi/Carcassonne non seulement en dehors de la couronne périurbaine⁸, mais également au sein même de cette couronne⁹. « Structurant pour le territoire de leur bassin de vie, même si une forte proportion d'actifs travaille dans le pôle urbain de la ville rose » (Julien, 2007 : 38), ces pôles permettent de s'éloigner de la ville centre tout en garantissant la proximité d'une centralité autour de laquelle organiser la vie quotidienne, de la fréquentation des commerces, services et équipements de base à la participation à la vie culturelle et associative, en passant éventuellement par la relocalisation de l'emploi.

Redessinés en 2012 sur la base d'une définition renouvelée (plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants), les bassins de vie de la zone témoignent de la diversité des caractéristiques de ces territoires¹⁰ (bassin de vie rural de Puylaurens, rural périurbain de Rabastens, non rural périurbain de Saint-Sulpice, non rural animé par une unité urbaine de plus de 5 000 emplois de Gaillac et Lavaur) et par suite de la complémentarité dont peuvent jouer ces petites villes auprès de leurs résidents qui y trouvent un compromis d'urbanité.

3.2. Un nouveau rapport à la ville et à l'urbain

Il serait faux en effet de lire ce renouveau des petites villes de l'entre deux métropolitain comme un rejet de la ville et de l'urbain puisque s'y joue au contraire une redéfinition du rapport à l'urbain sur un mode plus maîtrisé.

3.2.1. La recherche d'un autre urbain

Cette réorganisation de la vie quotidienne autour de pôles secondaires ne signifie pas la disparition du rapport à l'urbain puisque c'est bien le rôle de villes-relais que jouent désormais

⁸ puisque les bassins de vie de Rabastens, Lavaur, Gaillac, Puylaurens et Revel sont presque entièrement situées en dehors de l'aire urbaine (dans sa délimitation de 1999).

⁹ puisque le bassin de vie de Saint-Sulpice-sur-Tarn par exemple est intégralement inclus dans son périmètre.

¹⁰ La nouvelle nomenclature des bassins de vie établit une typologie au regard de l'armature urbaine (bassin animé par une unité urbaine de plus de 5 000 emplois, de 1 500 à 5 000 emplois, ou en-deçà de ce seuil), de la densité du peuplement (bassin non rural si plus de 50 % de la population vit dans des mailles urbaines peuplées d'au moins 5 000 habitants et d'au moins 300 habitants au km², rural en deçà) et de la localisation (bassin de vie périurbain si son pôle de service est localisé dans l'espace périurbain) de ces bassins.

non seulement les villes moyennes de l'espace métropolitain mais également les petites villes aujourd'hui renforcées voire les bourgs traditionnels qui se dotent d'attributs urbains au fur et à mesure de leur développement. Il est d'ailleurs intéressant de noter que dans le discours des enquêtés, les éléments conduisant à considérer un ancien bourg comme « de la ville » renvoient autant au développement des constructions et à l'augmentation de la circulation automobile qu'à l'amélioration de l'équipement en services et commerces courants.

Les habitants de ces petites villes considèrent donc bien être en ville, qu'ils y voient l'évolution d'un ancien bourg rural dans lequel ils ont toujours vécu, « c'est vrai que la ville a beaucoup changé. Honnêtement, de vous à moi, branchée Histoire, je préférerais mon petit bourg avant que maintenant [...] là, y'a des lotissements partout, y'a une ville moderne partout » (guide, Rabastens, 2010), ou qu'ils s'y soient installés justement pour les aménités urbaines offertes : « on cherchait quand même à être en ville ! On ne voulait pas s'isoler à la campagne... Le critère essentiel, c'était près d'un centre où on puisse faire les courses à pied, avec tout à portée de main » (retraité, Rabastens, 2010).

Outre cette recherche de la proximité et de la centralité, c'est sa position d'entre-deux que fait valoir la petite ville : entre ville et campagne, elle garantit à la fois un cadre de vie de qualité, d'où sont absents les embouteillages et la pollution, et un bon niveau de service : « c'est à moitié campagne et à moitié petite ville. Ça a pris tellement d'expansion, on a presque tout même si on n'est pas une grande ville où en heure de pointe on attend trois heures à un feu » (aide à domicile, Saint-Sulpice, 2010).

3.2.2. De nouveaux rapports à la ville-centre

Si la petite ville correspond mieux aux attentes nouvelles de ménages périurbains privilégiant la recherche de la qualité de vie, le rapport à la grande ville ne disparaît pas pour autant. Elle reste d'abord présente dans le champ des représentations, le plus souvent sous les traits des désagréments qui ont motivé l'installation en périurbain (embouteillages, pollution, prix des loyers, problème de stationnement...) : « Autant j'ai adoré la ville, j'habitais en ville quand elles étaient petites, j'adorais ça. Maintenant je n'ai pas envie de ça. Je ne supporte plus le bruit, les voitures... » (attachée territoriale, Rabastens, 2010).

Elle reste également un horizon par rapport auquel les ménages, bien que ne souhaitant plus y habiter, se positionnent pour conserver l'accessibilité à Toulouse. C'est vrai pour les ménages actifs dont l'un des membres au moins continue de travailler à Toulouse ou dans sa première couronne et rejoint donc quotidiennement la ville-centre. Dans ce cas, la localisation en petite ville constitue un compromis entre l'éloignement rendu nécessaire pour des raisons financières et l'accessibilité permise par les échangeurs autoroutiers ou les gares : « On voulait faire construire dans un périmètre de quinze kilomètres de Toulouse mais c'était trop cher, c'est vrai que j'aurais aimé être plus près du centre-ville mais avec l'autoroute c'est rapide » (aide-soignante, Saint-Sulpice, 2010). Mais c'est également vrai pour des ménages, non dépendants de la ville-centre en termes professionnels, qui souhaitent préserver la possibilité de se rendre à Toulouse facilement même s'ils y vont finalement peu : « ce qui m'a plu ici, c'est les trains, les facilités pour aller à Toulouse » (retraité, Saint-Sulpice, 2010).

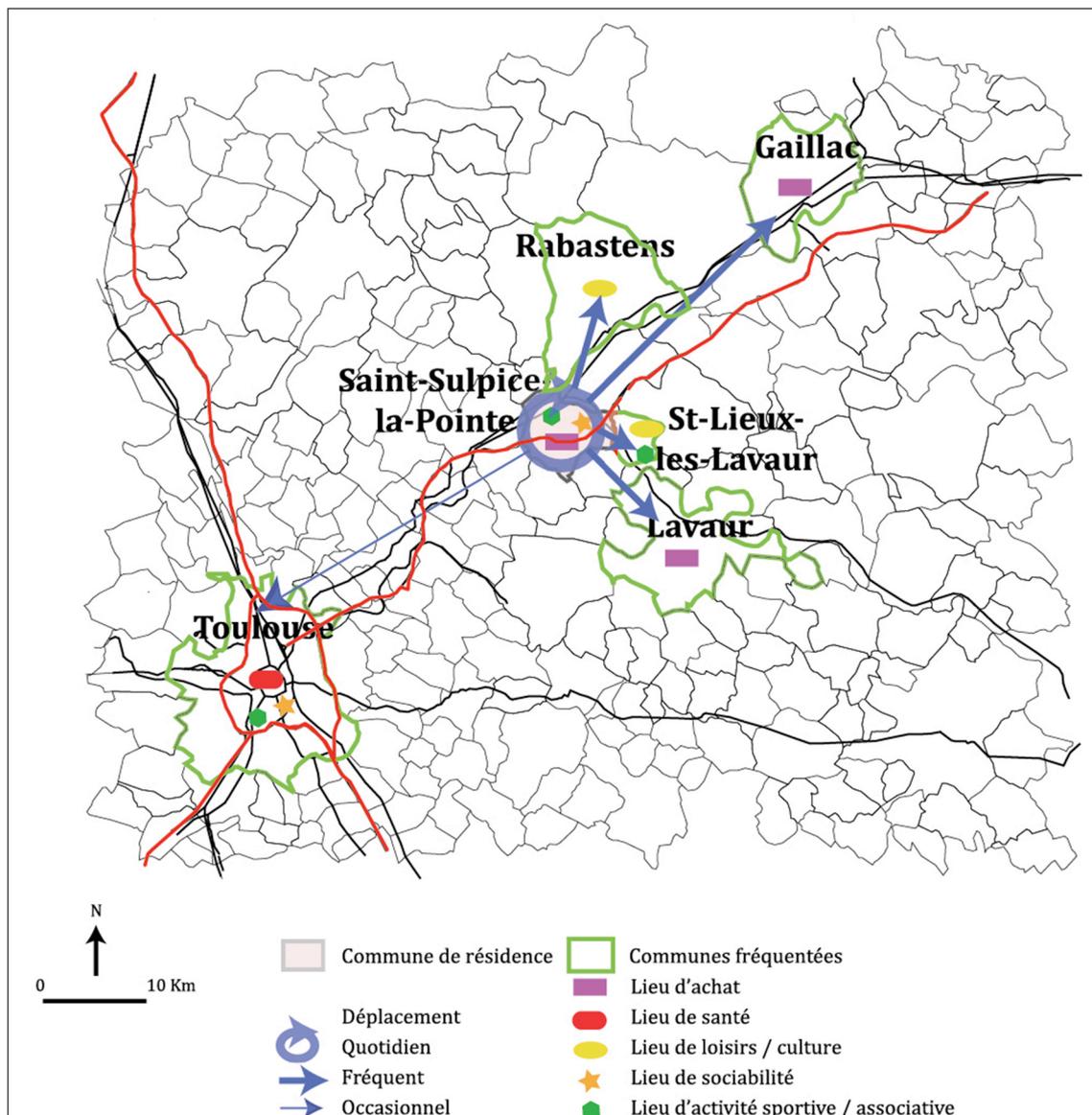
Dans tous les cas, quel qu'ait été par le passé le lien à la ville centre, et quel que soit le lien professionnel qui demeure parfois, sa fréquentation tend à s'atténuer au profit du recentrage des pratiques autour du lieu de résidence. La ville centre, lointaine et peu fonctionnelle, n'attire plus que par son offre en loisirs ou en services très spécialisés (notamment médicaux) des périurbains qui ont appris à se passer d'elle : « c'est la vie professionnelle qui me fait aller à Toulouse, après, il y a le Stadium et Ernest Wallon, des endroits où je vais, 5 ou 6 fois dans

l'année, c'est tout, sinon après Toulouse, ça m'intéresse pas » (chef cuisinier, Revel, 2010). On ne s'y rend donc que de manière très sélective, le rapport de loisir devenant prégnant dans la relation à Toulouse : « Là je vais y aller parce que ça va être Noël, chaque année je prends mon mari, je lui fais une visite guidée à Toulouse de la cathédrale, des hôtels particuliers » (guide, Rabastens, 2010). Avec le temps, même ce lien a tendance à se distendre, la complexité de la grande ville reprenant le dessus sur sa capacité à divertir, notamment pour les retraités : « Pour les loisirs on a commencé au début à aller à Toulouse, puis maintenant on y va très peu, c'est une aventure d'aller à Toulouse, c'est loin et puis y'a beaucoup de circulation » (retraîtée, Rabastens, 2010).

3.2.3. Une nouvelle hiérarchie du recours à l'urbain

Le rapport à l'urbain est alors redessiné en fonction d'une hiérarchie des besoins et des moyens de les satisfaire : Toulouse est fréquentée de manière exceptionnelle, les villes moyennes (Castres, Albi) plus régulièrement mais beaucoup moins que les petites villes, elles-mêmes plus ou moins fréquentées en fonction de la diversité de leur offre.

Carte 2 : Les pratiques multipolarisées d'un retraité vivant à Saint-Sulpice



Source : entretien, 2010.
Réalisation : S. Bonnin-Oliveira, 2014.

Les habitants des communes de Rabastens et Saint-Sulpice décrivent par exemple un mode de vie recentré sur la commune d'abord pour les besoins les plus quotidiens : « Moi le matin je vais chercher mon pain frais chez le boulanger ! Je vais chercher mon bifteck chez le boucher, on a tout ce qu'il faut. [...] Et je suis une traditionnaliste : mon petit marché le samedi matin, il est extraordinaire à Rabastens » (guide, Rabastens, 2010), sur les petites villes voisines de Gaillac et Lavaur ensuite pour compléter les besoins de la vie courante, sur le plan scolaire, associatif, culturel ou encore commercial : « Alors Gaillac j'y vais pas mal, c'est un centre, il y a des grandes surfaces, pas mal de magasins : j'y vais quand même assez souvent, deux ou trois fois par semaine, pour des activités ludiques, du yoga, de la danse occitane, et évidemment pour faire des courses » (retraîtée, Saint-Sulpice, 2010). Les villes moyennes restent aussi un repère, non seulement pour des raisons administratives, mais également pour des besoins ponctuels non couverts sur place : « On va plutôt à Albi, Toulouse à cause de la circulation on évite, on a nos repères à Albi, quand on a envie de faire un achat qu'on peut pas faire à Rabastens, pour aller retrouver des amis » (retraîtée, Rabastens, 2010). Au-delà, le moindre recours à la ville centre va de pair avec un détachement de ses centralités commerciales périphériques auxquelles les ménages n'ont plus recours qu'épisodiquement pour des besoins spécifiques : « Pour les magasins de vêtements, de chaussures, ces choses-là, on monte sur Toulouse au Leclerc Roques, ce n'est pas à côté ! Donc on y va à peine 3 ou 4 fois sur l'année » (aide à domicile, Saint-Sulpice, 2010).

La recomposition de ces mobilités recrée alors un territoire ancré dans le local, fortement multipolarisé et dessinant une ville à la carte, des hypermarchés du pôle urbain toulousain aux commerces de proximité, en passant par les moyennes surfaces des centralités périphériques émergentes : « Les petites courses, c'est Vival, à côté, de temps en temps. Sinon pour tout le reste, on va à Revel pour faire les courses. Ça m'arrive d'aller à Puylaurens mais je préfère Revel. [...] Après, Castres ou Lavaur, ça dépend de ce qu'on a besoin réellement. Castres c'est quand on ne peut pas trouver sur Revel, pour les vêtements, et Revel c'est plutôt pour les courses normales » (plombier, Cuq-Toulza, 2010).

Conclusion

Maillon structurant d'espaces anciennement ruraux, les bourgs et petites villes de l'entre-deux métropolitain toulousain sont aujourd'hui parties prenantes du desserrement de l'aire d'influence de la capitale régionale et « l'armature urbaine en étoile de Midi-Pyrénées se renforce donc, dessinant au centre de la région un vaste espace sous l'influence de Toulouse, relayée par des aires de plus petite taille » (INSEE, 2011). Entre éloignement de la grande ville et isolement à la campagne, ils profitent d'une attractivité démographique renforcée qui alimente un renouveau économique jouant du desserrement économique toulousain autant que des nouveaux besoins de la population. Le développement de l'emploi consolide alors le rôle de centralité multiforme de ces petites villes qui voient les pratiques de mobilité quotidienne se réorganiser autour d'elles. Entre une métropole à l'offre foisonnante mais qui étouffe par sa densité et une petite commune au cadre de vie fantasmé mais trop à l'écart des dynamiques et de la diversité urbaines, ce maillon de l'armature urbaine offre un compromis d'urbanité, un autre rapport à l'urbain et réinvente sa place dans une hiérarchie remodelée. Si, comme l'écrivent Julie le Gall et Lionel Rougé, « à l'interface, au contact comme dans la « zone d'incertitudes », semble s'opérer « quelque chose », tel le fruit d'un immense recommencement des situations ou d'une mise en ordre mobilisant échanges et régulations »

(2014 : 4), ces petites villes n'ont-elles pas dès lors une carte à jouer dans l'aménagement de l'espace métropolitain ? À l'heure de l'injonction à la densification et à la polarisation de la croissance dans les espaces périurbains et dans un contexte de structuration d'une aire métropolitaine articulant Toulouse et ses villes moyennes, la question est plus que jamais d'actualité. Pour « que les mécanismes subtils et lents de polycentrismes que l'on observe dans nos espaces transforment aussi cette idée d'entre-deux en la généralisant davantage » (Rey, in Le Gall, Rougé, 2014b : 31), un changement de regard des acteurs de ces territoires s'impose afin d'accompagner au mieux ces mutations et de reconsidérer la place de la proximité et de l'ancrage local dans la ville contemporaine (Ravalet, Diaz-Olvera, 2013).

Bibliographie

Aguilera A., Proulhac L., 2006, Le polycentrisme en Île-de-France : quels impacts sur la mobilité ?, *Territoire en mouvement*, N°2, pp. 15-25, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 25 septembre 2014, URL : <http://tem.revues.org/396>

Aragau C., 2009, Les petites villes du périurbain : pérennités et métamorphoses, in Vallat C. (dir.), *Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses*, vol.2, Paris : L'Harmattan, pp. 49-58.

Aragau C., Berger M., Bonnin-Oliveira S., Desponds D., Escaffre F., Rougé L., Thouzellier C., 2011, Les « pôles secondaires » dans la réorganisation des mobilités : maturité et durabilité des espaces périurbains ?, *Rapport PUCA MAPA n°D0924*, 210 p.

Berger M., Aragau C., Rougé L., 2014, Vers une maturité des territoires périurbains ? Développement des mobilités de proximité et renforcement de l'ancrage dans l'ouest francilien, *Echogeo*, N°27, mis en ligne le 02 avril 2014, consulté le 22 septembre 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/13683> ; DOI : 10.4000/echogeo.13683

Bonnin-Oliveira S., 2013, La fin des périphéries urbaines, *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/articles/la-fin-des-peripheries-urbaines/>

Clanché F., 2014, Trente ans de démographie des territoires, Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines, *INSEE Première*, N°1483, 4 p.

Djellouli Y., Emelianoff E., Bennasr A., Chevalier J. (dir), 2010, L'étalement urbain, un processus incontrôlable ?, Rennes : PUR, 258 p.

INSEE 2011a Nouvelles aires urbaines – En Midi-Pyrénées, l'influence des villes se renforce et s'étend, N°138, 6 p.

INSEE, 2011b, Nouvelles unités urbaines – Deux Midi-Pyrénéens sur trois vivent en ville, 6 pages, N°137, 6 p.

INSEE, 2009, Toulouse, moteur de la croissance démographique de Midi-Pyrénées, 6 pages, N°116, 6 p.

Jaillet M-C., 2004, L'espace périurbain, un univers pour les classes moyennes, *Esprit*, N°303, pp. 40-62.

Jalabert G., Weissberg D., 1995, Organisation et dynamiques de la région Midi-Pyrénées, *Mappemonde*, N°1, pp. 9-13.

Julien P., 2007, La France en 1916 bassins de vie, *Economie et Statistique*, N°402, pp. 25-39.

| Larcher G., 1998, La gestion des espaces périurbains, Rapport d'information, Sénat, Paris, 71 p.

Le Gall J., Rougé L., 2014a, Oser l'entre deux, in Carnets de géographes, n°7, p. 2-24.

| Le Gall J., Rougé L., 2014b, Chercheuses d'entre-deux, entretien croisé entre Violette Rey et Monique Poulot-Moreau, in Carnets de géographes, n°7, p. 25-39.

Ravalet E., Diaz-Olvera L., 2013, Modes de vie de proximité dans les villes contemporaines, Géo-regards, n°6.

Saint-Julien T., Le Goix R. (dir.), 2007, La métropole parisienne : centralités, inégalités, proximités, Paris : Belin, 333 p.